

## **Financer un développement propre en vue de remédier au changement climatique**

Les pays sont en train de négocier une nouvelle donne pour une action concertée à long terme sur le changement climatique. Les pourparlers sont stimulés par les découvertes scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies (GIEC) qui a conclu l'an dernier que la température moyenne de la surface de la terre pourrait s'élever de 4° C si l'on ne réduit pas les émissions de gaz à effet de serre.

Le nouvel accord doit être conclu à la conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui doit se dérouler fin 2009 à Copenhague. En attendant, la conférence de Doha de 2008 sur le financement en faveur du développement offre l'occasion de débattre des mécanismes de financement qui permettraient aux pays en développement de faire face au changement climatique.

Il est prévisible que les efforts visant à financer une réponse efficace au changement climatique emprunteront certains mécanismes existants élaborés dans le Protocole de Kyoto en les élargissant. Ils comportent des instruments basés sur le marché comme l'établissement d'un marché du carbone et d'un programme d'investissement financé à l'échelle mondiale visant à assister les pays en développement à mettre en place des technologies d'énergie renouvelable pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.

Ces mécanismes financiers sont au cœur de la « Nouvelle donne verte » prônée par le Secrétaire général Ban Ki-moon: une initiative mondiale visant à créer des emplois et la prospérité tout en s'attaquant au problème du changement climatique.

### **Nouveaux mécanismes financiers**

Selon Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC), les négociateurs qui travaillent sur la convention qui sera issue de Copenhague doivent examiner « la manière de fournir l'habile architecture financière qui permettra aux pays, surtout ceux qui se développent rapidement, de verdifier leur croissance économique et d'éviter les erreurs commises par les pays développés. »

Pour le développement de l'architecture financière destinée à combattre le changement climatique, les pays se sont accordés pour s'inspirer du principe de « responsabilités communes mais différenciées et de capacités respectives » de la convention sur le changement climatique et du Protocole de Kyoto. Cela reflète l'idée que tout nouveau mécanisme doit faire en sorte que les pays en développement à qui l'on ne peut attribuer qu'une relativement petite partie du stock accumulé et des émissions courantes par tête de gaz à effet de serre, seront en mesure de satisfaire leurs besoins en énergie sans mettre en danger leur croissance économique et leurs efforts de réductions de la pauvreté.

Le marché du carbone européen inspiré du Protocole de Kyoto, « système des échanges de quotas d'émissions » alloue des quotas d'émission à ceux qui émettent du carbone et ces derniers achètent ou vendent des quotas dans la mesure où ils dépassent ou limitent les quantités qui leur sont allouées. Des systèmes comparables d'échanges d'émissions sont en cours d'établissement entre un certain nombre d'états au États-Unis.

Les mécanismes pourraient avoir des effets beaucoup plus importants. Le Protocole de Kyoto pourrait fournir une partie de l'avant-projet du futur accord de Copenhague. Par exemple, le mécanisme de développement propre du Protocole permet aux pays industrialisés de générer des crédits d'émission par un investissement dans les projets de réduction d'émissions dans les pays en développement.

Le mécanisme de développement propre (MDP) a actuellement investi dans plus de 1160 projets entrepris dans 49 pays et il doit, selon les attentes, engendrer plus de 2,7 milliards de réductions d'émissions certifiées d'ici la fin de la première période du protocole de Kyoto en 2012, chacune étant équivalente à une tonne de CO<sub>2</sub>.

L'UNFCCC estime que les projets du MDP qui ont entamé le processus en 2006 aboutiront à un investissement de capitaux



de 25 milliards de dollars et que les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique qui ont été enregistrés en 2006 aboutiront à un investissement en capital de 5,7 milliards. Selon l'UNFCCC, cela représente environ le triple du montant de l'aide publique au développement destinée aux projets de politique énergétique et aux projets d'énergie renouvelable dans les mêmes pays.

## **Économie verte**

Le Secrétaire général des Nations Unies a posé en principe que le monde est au seuil de « l'ère de l'économie verte », en notant que les investissements effectués dans l'énergie renouvelable et les technologies d'économies énergétiques ainsi que d'autres technologies vertes avaient connu un essor spectaculaire. Avec les politiques adaptées et un cadre global, a-t-il précisé, la croissance économique nécessaire peut être dirigée dans le sens de faibles émissions de carbone.

« Bien gérés, les efforts déployés pour faire face à la crise financière viendront renforcer les efforts de lutte contre le changement climatique », a ajouté le Secrétaire général Ban Ki-moon.

Depuis la crise financière mondiale, les inquiétudes selon lesquelles le financement destiné au changement climatique devra être freiné ont refait surface. Le Secrétaire général a vivement préconisé des solutions qui redémarrent la demande économique tout en remédiant à des problèmes qui concernent tout le monde, notamment les pauvres.

« En notre qualité de dirigeants du monde » a-t-il déclaré, « nous sommes moralement tenus de faire en sorte que les solutions à la crise financière mondiale protègent leurs intérêts, pas seulement ceux des citoyens des pays plus riches. Ceux qui ont été laissés pour compte par la bonne conjoncture antérieure, le dit milliard à la base de la pyramide vivant avec moins d'un dollar par jour doivent être propulsés dans l'ère économique suivante. Répétons-le, une solution à la pauvreté est aussi une solution au changement climatique : la croissance verte. Pour les pauvres du monde, c'est la clé du développement. Pour les riches, c'est la voie de l'avenir. »

Achim Steiner, Sous-secrétaire général des Nations Unies et directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui a récemment lancé l'Initiative Économie verte, a déclaré que les crises financière, énergétique et alimentaire de 2008 « font partie d'un échec plus large du marché » qui « déclenche des pertes de plus en plus profondes et troublantes de capital naturel et d'actifs fondés sur la nature associées à une dépendance excessive vis-à-vis des combustibles fossiles, en quantité restreinte et souvent subventionnés. »

« Le revers de la médaille est les énormes avantages économiques, sociaux et environnementaux qui découleront vraisemblablement de la lutte contre le changement climatique et du réinvestissement dans l'infrastructure naturelle,— avantages allant de nouveaux emplois verts dans les technologies propres et les entreprises d'énergie propre jusqu'à ceux que représentent l'agriculture durable et les entreprises fondées sur la conservation », a-t-il ajouté.

## **La finance, facteur déterminant des négociations sur le changement climatique**

Les pays ont convenu que la convention qui sera issue de ces négociations doit comporter un objectif global à long terme concernant les réductions d'émissions pour minimiser l'augmentation des températures. Ils ont aussi convenu que toute nouvelle donne doit inclure une assistance aux pays et aux communautés qui s'efforcent de s'adapter aux impacts du changement climatique et d'en atténuer les effets, des mécanismes visant à accroître la disponibilité des technologies de réduction des émissions pour les pays en développement et un financement pour faire face au changement climatique.

La réduction du coût de l'atténuation et l'obtention du financement nécessaire à l'adaptation constitue selon de Boer « un énorme problème à l'échelle de la planète, qui nécessite une solution à l'échelle de la planète. Alors qu'une action concertée diminue considérablement le coût, il est clair que nous aurons besoin de tous les outils à notre disposition pour relever le défi. »

Selon l'Agence internationale de l'énergie, la demande mondiale en énergie augmentera de 55 pour cent d'ici 2030. Au cours de la période allant jusqu'à 2030, l'infrastructure d'approvisionnement en énergie dans le monde nécessitera un investissement total de 22 000 milliards, la moitié de cette somme devant aller aux pays en développement.

Les critiques ont affirmé que même en des temps prospères, les actions de lutte contre le changement climatique seraient trop onéreuses et ruinerait les économies. Le GIEC a au contraire constaté que les activités visant à atténuer les émissions provoquant le changement climatique d'ici 2030 ne soustrairaient au plus que trois pour cent de la croissance cumulative du PIB au cours des quelques vingt années à venir.

En outre, l'aide publique au développement sera nécessaire aux pays en développement pour la diminution des émissions et l'adaptation aux impacts du changement climatique. Le rapport sur le développement humain de 2007 portant sur le programme de développement des Nations Unies a conclu qu'il faudrait 86 milliards de dollars en financement nouveau et supplémentaire pour l'adaptation au moyen de transferts des riches aux pauvres d'ici 2016 pour protéger la progression vers les objectifs du millénaire pour le développement.